

Les diaporamas de la CME

Réunion du 3 avril 2018

Nouvelles de la CME (P^r Noël GARABÉDIAN)

- La CME a rendu hommage au **D^r Nicolas DURET-ROBERT**, praticien hospitalier dans le service de gériatrie de l'hôpital Rothschild, décédé le 18 mars à l'âge de 57 ans.
- Le [calendrier 2019](#) des CME (et des bureaux) est disponible sur le site de la CME.
- Le directeur général, le président de la CME et président de la conférence des doyens de santé d'Île-de-France ont confié à M. Christian JOLIVIÈRE (direction de l'inspection et de l'audit), une mission **d'audit sur les conditions d'accueil et d'exercice des internes en médecine à l'AP-HP ([lettre de mission](#))**. Elle sera menée en liaison avec un comité de pilotage associant le P^r Jean-Yves ARTIGOU (président du comité des internes), un doyen (P^r Didier SAMUEL), un représentant des internes de médecine à la CME et la DOMU.
- Le directeur général a confié à M^{me} Cécile BALANDIER (direction générale) une **mission de réflexion sur l'évolution des unités de soins de long séjour (USLD) de l'AP-HP ([lettre de mission](#))**. Un gériatre (D^r Jean-Philippe DAVID, Émile-Roux) et un interniste (P^r Zahir AMOURA, Pitié-Salpêtrière) seront associés à M^{me} BALANDIER pour mener cette mission qui s'appuiera sur un groupe de liaison composé des gériatres de la CME et de représentants de la collégiale de gériatrie.
- Le président a désigné les P^{rs} Claire POYART et Michel ZÉRAH, présidents des groupes *Équipements et Informatique* de la CME, pour représenter la CME auprès de M. Arnaud POUPARD, conseiller sécurité du directeur général, dans le travail qu'il mène pour introduire dans les cahiers des charges des normes permettant de s'assurer de la **sécurité informatique des appareils biomédicaux**.
- **« CHU de demain »**
La CME doit s'investir dans les réflexions sur le « [CHU de demain](#) » en vue de préparer les assises hospitalo-universitaires de Poitiers de décembre 2018. Le président va organiser les modalités d'une contribution de la CME de l'AP-HP.
- **Maladies rares**
Les résultats de la récente procédure de labellisation des centres de référence maladies rares (CRMR) et les nouvelles modalités de calcul de la dotation MERRI afférente aboutissent à une perte de 11,5 M€ pour l'AP-HP (dont 2,9 M€ dès 2017). Le ministère en charge de la santé limitant désormais l'utilisation de ces crédits au financement des missions de coordination et d'animation des CRMR, une part importante des surcoûts de prise en charge des patients atteints de maladies rares (hospitalisations, consultations...) ne sera pas couverte. Le directeur général a demandé à nos tutelles qu'une mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) puisse être diligentée pour évaluer les coûts réellement engagés pour la prise en charge des maladies rares à l'AP-HP. Le président de la CME appuie cette démarche.
- **Assistants spécialistes partagés (ASP)**
Le prochain jury de sélection des ASP aura lieu le 10 avril. Seulement 86 dossiers ont été déposés alors que l'agence régionale de santé (ARS) n'avait pas fixé de limitation budgétaire. Le président invite les communautés médicales locales à mieux utiliser ce dispositif l'an prochain. Pour rappel, l'ARS finance 60 % du poste, l'autre service 20 % et le service de l'AP-HP les 20 % restant. Les ASP peuvent aussi être partagés entre l'hôpital et la ville (centres de santé).
- **Consultanat**
24 premières demandes et 32 demandes de renouvellement ont été déposées. Les rangs A de la CME se réuniront le 10 avril pour examiner les dossiers avant concertation à la CME du 15 mai.

Projet régional de santé (PRS) 2018-2022 (M. Yannick LE GUEN) [diaporama](#)

Le PRS vise principalement à réduire les inégalités sociales et géographiques dans l'accès aux soins dans une région marquée par de fortes disparités de l'offre. Il impliquera des redéploiements de moyens au profit de la grande couronne et de la Seine-Saint-Denis. Il s'appuie sur l'organisation de parcours de soins dans les territoires, au plus près des lieux de vie, et sur une gradation des soins (proximité, recours, expertise) par filière de prise en charge dans le cadre des projets médicaux partagés des groupements hospitaliers de territoire (GHT) en association avec l'AP-HP, CHU d'Île-de-France.

La CME a fait part de ses attentes en ce qui concerne la gradation des soins, mais aussi de l'urgente nécessité de desserrer l'étau financier sur l'AP-HP qui décourage les équipes et les jeunes médecins. Elle a mis en garde contre une mauvaise analyse du problème des urgences qui est d'abord celui du manque de lits d'aval.

Le PRS est soumis à consultation publique sur le [site de l'ARS](#) jusqu'au 22 juin.

Prise de rendez-vous en ligne à l'AP-HP (M^{me} Pascaline VILLIÉ) [diaporama](#)

Depuis le lancement du projet fin 2016, 100 000 rendez-vous ont été pris en ligne à l'AP-HP (11 % des rendez-vous bénéficiant de cette possibilité), avec une très forte satisfaction des patients utilisateurs. Les principales difficultés signalées par les praticiens concernent la pertinence des rendez-vous (orientation des primo-consultants) et les rendez-vous non honorés. Des ajustements ont été apportés au système pour y répondre. L'objectif de l'AP-HP est de finir le déploiement avant fin 2018 et parvenir à un taux de 30 % de rendez-vous pris en ligne.

Démarche éthique à l'AP-HP (D^r Sophie CROZIER) [diaporama](#)

Installé le 22 mai 2017, le comité d'orientation de la démarche éthique ([CODE](#)) de l'AP-HP a défini sa feuille de route qui s'articule autour de 3 axes : éthique dans les soins, dans la recherche, dans le management. Son souci est de préserver le temps de la réflexion pour améliorer la qualité des soins dans un contexte de tension dû à la contrainte budgétaire. Il a souhaité mettre en valeur ce que font les équipes dans les groupes hospitaliers et favoriser les échanges entre elles en organisant la 1^{ère} semaine de l'éthique de l'AP-HP du 19 au 23 mars.

Enquête sur les attentes des jeunes médecins (D^r Laurent GILARDIN) [diaporama](#)

L'enquête qu'ont réalisée les syndicats des chefs de clinique et assistants des hôpitaux de Paris (SCCAHP) et des internes des hôpitaux de Paris (SIHP) montre que les jeunes médecins souhaitent s'investir dans le service public et à l'AP-HP. Il est donc important de les soutenir dans leurs attentes, notamment en améliorant le passage entre le clinicat et la titularisation. Les chefs de clinique préparent des propositions qu'ils publieront à l'occasion de la présentation des conclusions de la mission sur le « [CHU de demain](#) ».

Bilan annuel de la commission centrale de l'organisation de la permanence des soins (CCOPS) (D^r Michel DRU) [diaporama](#)

Les dépenses de gardes, astreintes et plages additionnelles sont passées de 88,6 à 93,7 M€ entre 2016 et 2017 (+ 4,6 %). Cette augmentation s'explique principalement par la revalorisation du tarif de garde des étudiants et par la fin de la distinction entre astreintes de sécurité et opérationnelles.

Le président souhaite que la CCOPS reprenne le travail engagé il y a quelques années pour s'assurer de la pertinence des gardes et de leur organisation afin qu'elles ne réduisent pas indûment les marges de manœuvre budgétaires déjà très contraintes pour la révision des effectifs.

Conclusions du groupe de travail sur la néonatalogie (P^r Pierre-Henri JARREAU) [diaporama](#)

La néonatalogie est confrontée à un problème démographique de deux ordres :

- structurel, dû au manque d'attractivité de ses postes (les internes de pédiatrie attirés par la néonatalogie veulent exercer dans des unités de type III) : le groupe de travail propose donc de regrouper les structures en rattachant les unités isolées à des services de réanimation néonatale / néonatalogie de type III permettant de constituer des grandes équipes mutualisées ;
- conjoncturel lié à la pénurie actuelle de néonatalogistes : le groupe préconise un regroupement des gardes des maternités de type IIA en 1 ou 2 gardes selon des modalités à définir par les praticiens concernés.

Le P^r Paul LEGMANN, président de la sous-commission *Structures et stratégie*, mettra en place un groupe de suivi de la mise en œuvre des propositions du groupe néonatalogie.

P^r Noël GARABÉDIAN, le 6 avril 2018